

Le numérique oui, mais pas sans droit à la déconnexion

Malgré les interrogations sur la pérennité de certains emplois, le numérique est considéré comme un progrès et un vecteur d'opportunités par une majorité. C'est le principal enseignement de l'[enquête](#) (« *Pratiques numériques des actifs en 2016* ») publiée cet automne par Éléas, cabinet de conseil en prévention des risques psychosociaux. Le sondage a été réalisé le mois dernier auprès d'un échantillon de 1010 personnes représentatives de la population active française métropolitaine.

Numérique et déconnexion

67% des actifs interrogés (81% des cadres et 76% des moins de 35 ans) déclarent utiliser les outils du numérique professionnels au moins 3 heures par jour. Et 37% (44% des cadres) disent les utiliser hors du temps de travail « *réglementaire* ». Pour éviter les débordements, près de 62% se disent favorables à un droit à la déconnexion. Ce taux atteint même 75% chez les cadres et les jeunes actifs.

« *Les actifs apprécient la souplesse d'utilisation des outils numériques. Mais, ils attendent que leur entreprise en régule l'usage : ils disent oui au droit à la déconnexion, non à l'impossibilité de se connecter* », déclare Xavier Alas Luquetas, président et fondateur d'Éléas.

Sentiment d'urgence

Malgré le risque de débordements, 59% des répondants considèrent les effets du numérique sur leur métier comme étant « *essentiellement un progrès* ». Ce taux atteint ou dépasse même les 63% chez les cadres et les moins de 35 ans. Ils citent comme principaux avantages : la rapidité et la vitesse d'exécution, suivies par la meilleure qualité du travail accompli.

Les actifs des secteurs immobilier (84%) et de la communication (75%) sont les plus enthousiastes à ce sujet. En revanche, 15% des répondants (tous secteurs confondus) jugent que les outils du numérique sont une « *source de stress* », car le numérique crée « *un sentiment d'urgence permanente* ». C'est un des aspects du changement ressenti, mais pas le seul.

Opportunité ou menace ?

53% des répondants considèrent les outils et les technologies du numérique comme un vecteur positif de transformation des organisations et des individus. Et 38% estiment que ces technologies créent des opportunités d'évolution de carrière. Mais, une minorité (9% tout de même) juge que le numérique constitue une menace pour leur poste...

Qui va pouvoir s'adapter ? Lorsque qu'ils sont interrogés sur les volets formation et accompagnement du dossier, 64% des actifs français concernés par l'enquête (67% des cadres) déclarent vouloir acquérir de nouvelles compétences numériques.

Lire aussi :

[Le droit à la déconnexion passe en force dans la loi Travail](#)

[Emploi : Internet et le réseau de relations l'emportent](#)